

Procès verbal

Le samedi 27 juin 2026 à 10 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Christophe GALOPIN.

Secrétaire de la séance : Olivier NOËL

Présents : Christophe GALOPIN, Patrice GOUINEAU, Sandrine DELRUE, Anne MULLER, Anastasie LECOMTE, Céline ELLUARD, Julien MAIRE, Hubert HUTIN, Olivier NOËL, Pascal HINGRAY, Anaïs LECOMTE

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- subvention aux associations
- CCID
- élection des adjoints
- correction d'une erreur matérielle (coquille) dans le CFU 2025
- questions diverses

Le Maire ouvre la séance à 10h00 et annonce le motif d'obligation de réélection des adjoints en raison du non respect de la parité. Le maire propose de passer au vote. Se présentent M. Olivier NOËL, Mme Anaïs LECOMTE et M. Hubert HUTIN. Assesseurs nommés : Anastasie LECOMTE et Pascal HINGRAY. Secrétaire : Olivier NOËL.

Délibérations du conseil :

Élection des adjoints (N° DE_022_2026)

nombre de bulletins : 10

- bulletins blanc : 0
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 10

ont obtenu :

- Olivier NOËL : 10 voix (dix voix)
- Anaïs LECOMTE : 10 voix (dix voix)
- Hubert HUTIN : 10 voix (dix voix)

ANNULE ET REMPLACE LE DÉLIBÉRATION DE_006_2026

Délibération : adoptée

Demande de subvention (N° DE_020_2026)

L'association "Les après-midis récréatifs" réitère sa demande de subvention auprès de la Mairie.

Le montant demandé est de 300 euros pour l'année 2026, le maire propose au conseil municipal d'allouer cette somme à l'association.

Le conseil municipal adopte cette proposition.

Fait et délibéré à Menaucourt, les jour, mois et an susdits.

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - MENAUCOURT 2025 (N° DE_021_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	27 115,79	62 377,38	0,00	62 377,38	27 115,79
Opérations exercice	119 310,59	152 737,40	197 918,78	414 373,89	317 229,37	567 111,29
Total	119 310,59	179 853,19	260 296,16	414 373,89	379 606,75	594 227,08
Résultat de clôture		60 542,60		154 077,73		214 620,33
Restes à réaliser	0,00	0,00		0,00		0,00
Total cumulé	0,00	60 542,60		154 077,73		214 620,33
Résultat définitif		60 542,60		21 772,49		82 315,09

Le Maire se retire et ne prend pas part au vote. Le conseil municipal réuni et présidé par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION DE_017_2026

Délibération : adoptée

Élections des membres de la CCID

Christophe GALOPIN

Hubert HUTIN

Anaïs LECOMTE

Olivier NOËL

Pascal HINGRAY

Anastasie LECOMTE

Sandrine DELRUE

Questions diverses

- projet de mise en place d'un composteur communal
- affiche fête du village validée
- possibilité pour la commune de bénéficier d'un broyeur de branches par la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud gratuitement sur RDV
- prévoir une rencontre avec le comité des fêtes pour organiser ou créer de nouvelles manifestations
- formation sur le logiciel IntraMuros le mardi 7 juillet
- rafraîchissement du logo de la mairie sur l'idée de Patrice GOUINEAU, proposée par le maire et

validée par le conseil municipal

- les travaux du logement communal jouxtant la mairie ont démarré, notamment la peinture
- les travaux de l'aire de jeux devraient démarrer incessamment sous peu

Le Maire clôture la séance à 11h30

Christophe GALOPIN
Président de séance

Olivier NOËL
Secrétaire de séance